

**CAFE ASSOCIATIF TY POUL****Assemblée Générale Ordinaire du 30 septembre 2020****Prévisionnel 2020/2021**

DEPENSES		RECETTES	
Achats de consommables	5.500	Adhésions annuelles	5.500
Achats de matériel (ateliers, équipements)	200	Adhésions estivales	450
Salaires employée mi-temps/ 6 mois (chargé)	6.300	Dons	1.300
Charges patronales. Urssaf.	1.400	Ventes de consommables :	
Autres charges sociales (AMIEM, Uniformation..)	350	• Courant	11.700
Salaire CDD 35h/ saisonnier (2 mois)	3.800	• Ty Creux, huîtres, Apéropotes	1.560
Honoraire comptable	500	• Manifestations, évènements exceptionnels	1.200
Adhésion France comptabilité	480		
Honoraires gestionnaire site	550		
Hébergement site	50		
Dons et adhésions autres associations	200		
SACEM	720		
Taxe terrasse	420		
Communication, imprimerie,	200		
Evènements exceptionnels (pots bénévoles)	200		

<b>Internet / téléphone</b>	<b>400</b>		
<b>Assurance multirisques</b>	<b>90</b>		
<b>Amortissement matériel sur 5 ans</b>	<b>300</b>		
<b>Frais bancaires</b>	<b>50</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>21.710</b>	<b>TOTAL</b>	<b>21.710</b>

Commentaire : Budget envisagé à l'équilibre à 2 conditions : que l'année 20/21 soit sensiblement « normale », que nous n'ayons pas trop de pertes de recettes. Nous allons essayer de réduire nos dépenses tout en préservant les 2 emplois indispensables au bon fonctionnement du Ty Poul. En effet compte tenu de la fréquentation continue du Café, du nombre croissant d'activités et du poids de leur mise en œuvre rendue complexe par la crise sanitaire, le bénévolat, bien que précieux, ne suffit plus. Or nous devons « garder le rythme » !

Rien à craindre pour l'instant car nous avons constitué un fonds de roulement qui nous permet d'envisager sereinement l'année qui vient.

Tous nos comptes sont validés par un cabinet comptable